



1713

LE COUVENT DES FILLES DE LA FOY



Vers 1910, ventes, démolitions, construction de la mairie... la bastide change de visage.

- Le 1er février 1713, la veuve d'un jurat villeréalais sans enfant, la très pieuse Jeanne Cathot, donnait tous ses biens à Louise de La Gorse, supérieure des Filles de la Foy à Beaumont-du-Périgord, afin que ces dernières s'installent à Villeréal pour « donner l'éducation aux filles et élever les nouvelles converties dans la connaissance de la véritable religion. »
- La Révolution sonnait la fin du couvent (7 septembre 1791) qui était vendu le 9 mai 1807 pour 8 600 F au sieur Fiancette.
- Le 9 février 1815, trois religieuses, natives de Villeréal, émettaient le vœu d'y fonder une maison des Filles de la

Croix « pour l'instruction des jeunes personnes pauvres ». Mais, les 812 F de revenu des trois terrains qu'elles possédaient à Villeréal, Saint-Étienne et au Pont de Rives, ne suffisaient pas « à payer la nourriture de 16 sœurs de chœur et de 8 sœurs converses ».

- Le 9 décembre 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État supprimait toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes, des budgets de l'État, des départements et des communes. Le pensionnat Saint-Joseph, à l'entrée du village, et le couvent, place de la halle, fermaient définitivement leurs portes. Sept ans plus tard, la commune rachetait les bâtiments pour ses projets, et en revendait une partie.

10 Vue de l'arrière du couvent avant 1909, la vente et la démolition des bâtiments, et la construction de la mairie.

